

Unité de rattachement :	No : 2420	Nom : Didactique des langues	Code CAFF :7501
-------------------------	-----------	------------------------------	-----------------

<b>Sigle :</b> <i>DDL3125</i>	<b>Espace réservé au Bureau des études</b> Code CAFF confirmé :
<b>Titre complet :</b>	<i>Culture and Interculturality in ESL</i>
<b>Titre abrégé :</b>	
<b>Crédits :</b>	3
<b>Objectifs du cours :</b>	The overall objective of this course is for students to learn about cultural and intercultural dimensions and their importance in teaching and learning English as a second language. By the end of this course, students will be able to critically examine the theoretical foundations of culture and interculturality and apply these principles to the design and adaptation of language learning activities and situations in various second language teaching environments.
<b>Sommaire du contenu :</b>	This course focuses on the connections between language, culture, and society for the teaching of English as a second language. Students will examine important theories and concepts related to culture and interculturality, which are underpinned by the recognition and appreciation of the plurilingual and pluricultural identities of learners. Students will also learn about the integration of cultural and intercultural elements in teaching and learning activities and situations for developing language skills and components. Additionally, a critical analysis of these elements will be conducted related to teaching materials, including authentic documents, and related to language assessment. Moreover, the influence of sociocultural contexts on second language teaching and learning will be addressed.
<b>Compétences professionnelles en enseignement :</b>	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11 et 13.
<b>Modalités d'enseignement :</b>	
<b>Conditions d'accès :</b>	
<b>Cours concomitant(s) :</b>	
<b>Préalable(s) :</b>	

**Justifications et informations complémentaires**

## Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours est créé dans le contexte de la refonte des programmes de baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde afin de s'arrimer au nouveau Référentiel de compétences de la profession enseignante.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? **Non**  Oui

**Si oui :** Quel(s) cours remplace-t-il? :

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

**Dans tous les programmes où le cours est offert.**

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? **Un groupe-cours au trimestre d'hiver de la troisième année.**

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

**Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 45**

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé \_\_\_\_\_

Stage en enseignement

Stage professionnel

**Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :**

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

**Non**  Oui  et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? **Non**  Oui

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? **Non**  Oui

**Si oui,** précisez les ressources qui sont requises :

### Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

#### Diplôme :

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes.

#### Expérience :

Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

Connaissances en lien avec la didactique de la culture et de l'interculturel en langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

#### Spécifications :

Excellente maîtrise de l'anglais, parlé et écrit.

**Équivalences: A ou B**

**Équivalence A:**

Scolarité de maîtrise d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes. Connaissances en lien avec la didactique de la culture et de l'interculturel d'une langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire). Excellente maîtrise de l'anglais, parlé et écrit.

ET

a) Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

**Équivalence B:**

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes.

ET

a) Recherche en lien avec la didactique de la culture et de l'interculturel en langue seconde.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction du département

\_\_\_\_\_  
Date

**Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours**

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

**S'il y a des coûts associés à ce cours :**

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction administrative de la Faculté/École

\_\_\_\_\_  
Date